

COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE

Ce que la CEE-ONU fait pour vous



...La CEE-ONU
promeut l'égalité
entre les sexes

L'égalité des sexes constitue une dimension importante du développement économique durable. La CEE-ONU œuvre à accroître la sensibilisation à cette dimension et encourage les pays à l'intégrer dans leurs politiques économiques.



Qu'est-ce que l'égalité des sexes et comment pouvons-nous y parvenir?

La définition courante de l'égalité entre les sexes implique que les hommes et les femmes bénéficient de conditions égales pour jouir pleinement de leurs droits fondamentaux et de leur potentiel, pour contribuer au développement national, politique, économique, social et culturel et pour bénéficier de ses résultats. L'égalité des sexes est atteinte lorsque la société accorde la même valeur aux similarités et différences existant entre les hommes et les femmes et aux divers rôles qu'ils assument.

Il est nécessaire, pour réaliser cet objectif, de prendre des mesures pour compenser les désavantages

qui empêchent l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Les mécanismes de microcrédit ciblant les femmes entrepreneurs, en vue de compenser les traditions et attitudes sociales qui les désavantagent, en sont un exemple.

De même, il est indispensable de prendre des mesures pour empêcher l'introduction de nouveaux désavantages. Lors de la conception et de la mise en œuvre des lois et politiques publiques, il est important de tenir compte de leurs implications (éventuellement différentes) sur les hommes et les femmes. Dans la plupart des domaines politiques, l'importance accordée à l'égalité entre les sexes n'est pas clairement manifeste, ce qui laisse supposer que les hommes et les femmes

bénéficient toujours à égalité des décisions prises. Les droits à la retraite, par exemple, qui dépendent du nombre d'années d'exercice d'un emploi rémunéré, tendent à défavoriser les femmes dont les années d'activité professionnelle sont moins nombreuses que celles des hommes, du fait des responsabilités essentielles qu'elles assument gratuitement auprès de leurs enfants et de leurs proches âgés. En ne tenant pas compte des différences de rôles existant entre les hommes et les femmes, une approche apparemment « neutre » à l'égard de l'égalité des sexes peut, en fait, involontairement, reproduire ou créer des inégalités entre eux.

Quelle est la situation de l'égalité des sexes dans la région de la CEE-ONU?

De grands progrès ont été réalisés dans l'ensemble de la région pour permettre aux femmes de jouir des mêmes droits juridiques que les hommes, comme par exemple dans l'éducation et sur le marché du travail. La plupart des pays ont de plus adopté des textes de loi qui abordent les problèmes liés à la spécificité des sexes. Des avancées considérables ont en particulier eu lieu dans le domaine de la violence à l'égard des femmes au cours de ces dernières années. Les autres secteurs qui bénéficient d'une attention accrue de la part des décideurs de la région incluent la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale, la lutte contre la pauvreté des femmes et l'instauration de mécanismes nationaux favorisant l'égalité entre les sexes et la promotion de la femme.

La mise en application des lois existantes sur l'égalité entre les sexes est cependant loin de donner satisfaction au sein de la région, en particulier dans les pays où les institutions liées à cette dimension et à la promotion des droits des femmes continuent d'être faibles. L'un des obstacles les plus importants à la concrétisation de facto de l'égalité entre les sexes provient du manque d'efficacité lors de l'application des lois et de la prévalence des stéréotypes spécifiques à chacun

...La CEE-ONU promeut l'égalité entre les sexes

Qu'est-ce que le genre?



Il est important de souligner que le concept de genre ne saurait remplacer le mot de femmes. Le genre désigne à la fois les hommes et les femmes et les relations qu'ils ont entre eux. Le concept désigne les spécificités et possibilités sociales associées à la masculinité et à la féminité. Ces spécificités ne sont pas déterminées biologiquement mais sont forgées par la réalité sociale. Elles sont liées à un contexte et une époque et peuvent évoluer.

des sexes dans toutes les sociétés de la région.

De quelle manière la CEE-ONU contribue-t-elle à promouvoir l'égalité des sexes dans la région?

Nous suivons une double approche en favorisant à la fois l'intégration de cette dimension dans les domaines de travail de la CEE-ONU et la réalisation d'actions ciblées au titre de notre programme Genre et Économie. Nous aidons nos États membres à mettre en œuvre les engagements pris au niveau international en faveur de la promotion des femmes et de l'égalité des sexes, comme le Programme d'action de Beijing et les Objectifs du Millénaire pour le développement. Nous fournissons une plate-forme régionale qui assure le suivi des progrès et de la recherche, et nous facilitons les échanges et la formation aux pratiques politiques par des conférences régionales, des réunions d'experts et une plate-forme web, le « Centre de savoir de la CEE-ONU sur les questions économiques liées à l'égalité des sexes ».

Quels sont les priorités du programme Genre et Économie?

L'entrepreneuriat des femmes

Les micro- et petites entreprises, qui sont majoritairement dirigées par des femmes, constituent un outil important pour la création de revenus et d'opportunités bénéficiant aux femmes. Nous promovons le développement de l'entrepreneuriat féminin en Europe du Sud-Est, dans le Caucase et en Asie centrale. Nos activités destinées aux femmes entrepreneurs incluent la conduite de recherches sur l'environnement commercial et l'organisation de forums sous-régionaux traitant

des problématiques qui leur sont spécifiques, comme l'absence de perspectives de réseautage, les difficultés de l'accès au crédit et l'insuffisance des connaissances et des compétences. Nous travaillons en outre à l'amélioration des compétences des femmes entrepreneurs de la région, en organisant par exemple des ateliers internationaux sur le renforcement des capacités liées aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et aux systèmes d'aide spécialisés.

Le renforcement des mécanismes favorisant l'égalité des sexes

Les institutions qui modèlent la vie économique doivent être plus sensibles à l'équité entre les sexes pour pouvoir faciliter la promotion économique des femmes et l'avancement durable de l'égalité hommes-femmes. Nous suivons et soutenons l'instauration de mécanismes favorisant efficacement l'égalité des sexes, en menant des analyses et recherches périodiques en coopération avec la Division de la promotion de la femme des Nations Unies et l'ensemble des commissions régionales. La CEE-ONU participe activement aux travaux et équipes spéciales du Réseau interinstitutions des Nations Unies pour les femmes et l'égalité des sexes sur les diverses problématiques économiques de cette dimension.

L'intégration de la dimension de l'égalité des sexes dans les politiques économiques

Dans le cadre de notre mandat en tant que commission économique, nous sommes particulièrement préoccupés par le fait qu'il est indispensable de générer, dans la région, des politiques économiques intégrant cette dimension. La disponibilité des données est une condition préalable à toute analyse portant sur l'égalité des sexes, et à toute évaluation mesurant son impact sur un domaine d'action politique spécifique. La Division des statistiques de la CEE-ONU travaille avec des instituts de la statistique nationaux et assure des formations sur la collecte des données ventilées par sexe. Nous publions en outre les pratiques suivies par les décideurs politiques dans des documents d'analyse et sur le « Centre de savoir de la CEE-ONU sur les questions économiques liées à l'égalité des sexes », et promovons la budgétisation sensible au genre parmi nos États membres. L'avancement économique des femmes revêt une importance cruciale dans les pays d'Asie centrale et du Caucase, une région où leur situation économique s'est

Quel est le rôle du groupe de travail Genre et Économie du SPECA?

détériorée depuis l'effondrement de l'Union soviétique. Le Programme spécial des Nations Unies pour les économies des pays d'Asie centrale (SPECA) vise à renforcer la coopération sous-régionale entre les pays d'Asie centrale, ainsi que leur intégration au sein de l'économie mondiale.



Le groupe de travail Genre et Économie du SPECA a été établi en 2006 et ses États membres sont l'Afghanistan, l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan.

Ce groupe promeut la sensibilisation aux questions économiques relatives à l'égalité hommes-femmes, partage les bonnes pratiques liées à l'intégration de cette dimension dans les politiques économiques, élabore des projets nationaux dans des secteurs particuliers, et favorise les synergies et les liaisons transversales avec les autres activités du SPECA comme les statistiques, le commerce et les technologies de l'information et de la communication.

L'intégration de la dimension de l'égalité des sexes : une perspective qui imprègne les programmes et les activités de la CEE-ONU

Parallèlement aux activités ciblées qui sont menées au titre du programme Genre et Économie, les différents programmes de la CEE-ONU accordent une attention particulière aux aspects liés à cette dimension, qu'ils portent sur la coopération économique et l'intégration, l'environnement, le logement et l'aménagement du territoire, ou sur la population, les statistiques et le transport.

De quelle manière la CEE-ONU aide-t-elle ses États membres à mettre en œuvre leurs engagements internationaux en faveur de l'égalité des sexes?

Nous aidons nos États membres dans le suivi des progrès réalisés dans l'application des engagements internationaux en faveur de l'égalité des sexes, notamment par des analyses périodiques sur l'état d'avancement de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing ainsi que des Objectifs du Millénaire pour le développement (en particulier l'ODM 3 sur la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes). Par la coopération technique, un soutien ciblé est offert aux pays de l'Europe du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale pour les problématiques délicates, comme les statistiques par sexe et l'entrepreneuriat des femmes.

Qu'est-ce que l'intégration de la dimension de l'égalité des sexes?

Cette expression a été définie par le Conseil économique et social des Nations Unies en 1997, comme étant « une stratégie visant à considérer les préoccupations et expériences des femmes et des hommes comme une dimension inhérente aux... politiques et programmes des sphères politiques, économiques et sociales, afin qu'elle bénéficie autant aux femmes qu'aux hommes et qu'elle mette fin aux inégalités entre eux. »

Déclaration et Programme d'action de Beijing (1995)

Le Programme d'action vise la promotion de la femme.

Il porte son attention sur les domaines critiques suivants :

- Les femmes et la pauvreté
- L'éducation et la formation des femmes
- Les femmes et la santé
- La violence à l'égard des femmes
- Les femmes et les conflits armés
- Les femmes et l'économie
- Les femmes et la prise de décisions
- Les mécanismes institutionnels chargés de favoriser la promotion de la femme
- Les droits fondamentaux de la femme
- Les femmes et les médias
- Les femmes et l'environnement

Pour plus d'informations, veuillez consulter:

<http://www.unece.org/gender>

Pour nous contacter par courriel:

gender@unece.org

COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE

Service de l'information

Palais des Nations
CH - 1211 Genève 10, Suisse

Tél: +41 (0)22 917 44 44

Fax: +41 (0)22 917 05 05

Mél: info.ece@unece.org

Site Internet: www.unece.org